

Formation d'employé de commerce CFC Information sur les options de 3^{ème} année

Dès la rentrée scolaire 2025, le programme de 3^{ème} année comprendra une « option » qui représentera 3 périodes hebdomadaires d'enseignement. Cette option a pour but d'élargir certaines des compétences opérationnelles en proposant une spécialisation professionnelle. Elle doit donc s'intégrer dans un projet de carrière ou de future formation. Cette option sera de plus pratiquée sur le lieu de formation en entreprise. La discussion de la pertinence et de la faisabilité entre la personne formatrice et l'apprenti.e est donc cruciale. Dans l'intérêt de l'apprenti.e, une option peut être choisie même si elle ne peut pas être mise en œuvre intégralement au sein de l'entreprise formatrice.

Les options proposées sont les suivantes :

1. **Option "Finances"** : Cette option permettra de se spécialiser dans la comptabilité financière au travers d'un approfondissement de sujets tels que la gestion des comptes annuels, l'interprétation des écarts entre le budget et les chiffres réels ou l'utilisation d'un logiciel comptable.
2. **Option "Communication dans la langue nationale (français)"** : Cette option a pour but de développer les capacités de communication en français, notamment dans les situations conflictuelles et de réclamations, tout en travaillant sur des compétences transversales d'analyse et de réflexion.
3. **Option "Communication dans la langue étrangère (allemand)"** : Cette option permettra de développer la capacité de communication en allemand et plus particulièrement lors d'entretiens exigeants avec des clients.
4. **Option "Technologie"** : Cette option se concentre sur l'utilisation avancée des technologies numériques dans le domaine commercial au travers d'une spécialisation dans la gestion des bases de données, dans les systèmes de gestion de contenu (CMS) et sur le traitement de grandes quantités de données (big data).

Nous restons à disposition pour tout complément d'information par mail à l'adresse pablo.tourino@vd.ch.

La direction

Aigle, novembre 2024

